



**TROPHÉE
PRESSE
CITRON BnF** 33^e ÉDITION

RÈGLEMENT PRIX ÉTUDIANT·E·S

Organisé depuis 33 ans par l'École Estienne, en partenariat avec la BnF depuis 14 ans, et récemment avec l'association Dessinez Créez Liberté (DCL), le Trophée Presse Citron/BnF, catégorie Étudiant·es, est ouvert à tous les étudiant·es inscrit·es dans une formation d'enseignement supérieur francophone. Le Trophée et le Coup de cœur sont décernés par un jury composé de dessinateurs professionnels. Les prix seront remis aux lauréats le jeudi 26 mars 2026 à la Bibliothèque nationale de France.

ARTICLE 1

Le 33^e Trophée Presse Citron/BnF, catégorie Étudiants, est ouvert à toute personne physique étudiante, inscrite pour l'année 2025-2026 dans une formation d'enseignement supérieur francophone (Arts plastiques, Design, Arts appliqués, Arts numériques ou toute autre filière non artistique).

ARTICLE 2

Les dessins de presse présentés devront relater un fait survenu entre avril 2025 et mars 2026.

ARTICLE 3

Les dessins doivent parvenir à l'École Estienne au plus tard le 15 mars 2026. Voici les possibilités d'envoi :

Par mail : à jeparticipe@tropheepressecitron.fr

Par formulaire sur le site web : www.pressecitron.org onglet « Participer au concours » – « Concours Étudiants » – Remplir le formulaire en respectant les modalités de format et de contact.

Par voie postale : cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : École Estienne Trophée Presse Citron/BnF Catégorie Étudiant·es 18 bd Auguste-Blanqui 75013 Paris FRANCE

En main propre : École Estienne, salle B23, pendant les heures ouvrables (10h-18h).

ARTICLE 4

Tout dessin doit présenter les caractéristiques suivantes

Par voie numérique : format A5, PDF, 300dpi, une image par fichier, nommé « nom-prénom-numéro du dessin ».

Par la poste ou en main propre : format A5, pas de carton plume. Impératif au dos : nom, prénom, établissement scolaire, classe, adresse mail, numéro de téléphone, numéro du dessin (s'il y en a plusieurs).

ARTICLE 5

Les deux lauréats étudiants seront désignés par un jury de professionnels. Les résultats seront proclamés lors de la soirée de remise des Trophées Presse Citron/BnF. Ils seront annoncés sur le site www.pressecitron.org ainsi que sur le compte Instagram Trophée Presse Citron/BnF.

ARTICLE 6

Les deux lauréats étudiants recevront chacun un trophée, un chèque de 800€ attribué par la BnF, ainsi que de nombreux cadeaux offerts par nos partenaires.

ARTICLE 7

Le candidat autorise, le cas échéant, la BnF, l'École Estienne et l'association DCL à représenter et à reproduire sa contribution par tous procédés, à titre gracieux et non exclusif et à des fins non commerciales, dans le cadre du Trophée Presse Citron/BnF et de sa communication au public.

ARTICLE 8

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne, l'association DCL et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 8 du présent règlement.

LA PARTICIPATION AU CONCOURS IMPLIQUE UNE ACCEPTATION ENTIÈRE ET SANS RÉSERVE DU PRÉSENT RÈGLEMENT. TOUTE CANDIDATURE QUI NE SATISFERA PAS AUX CONDITIONS D'ENVOI OU DE FORMAT PRÉCITÉES NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

Contact

Lodi, Charles et Paco
rp@tropheepressecitron.fr
www.pressecitron.org

BnF

Bibliothèque nationale de France
www.bnf.fr

École Estienne

École supérieure des Arts
et Industries graphiques
www.ecole-estienne.paris

Association DCL

Dessinez Créez Liberté
www.dessinezcreezliberte.com